



Procès verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE
Du 22 février 2016

Club	Représentant	Présent	Absent	Procuration
CNP	Jean MARC VERMOREL	✓		
FEI PI	Laurent MACHEBOEUF	✓		Tautu TIXIER
MARARATRI	Sophie BOUCHONNET	✓		Denis VARDON
KONA TRI	Yasmina CHENEL	✓		
VAHINE TRI	Sandra LANGY	✓		
RAIATEA			✓	
VCT			✓	
V.S.O.P.	René SABATIER	✓		
TAMARII PUNARUU			✓	

Six clubs sur neuf sont présents ; le quorum est atteint, la séance présidée par le Président en exercice, Jean-Michel MONOT, commence à 18h10.

Ordre du jour :

- 1) Présentation du bilan moral 2015
- 2) Présentation des comptes 2015
- 3) Présentation des projets 2016
- 4) Présentation du budget 2016

1. Présentation du bilan moral par Bernard COSTA, ancien Président de la FTTRI

-au niveau de la politique sportive, il souligne la forte représentation féminine au sein des membres affiliés à la FTTRI, soit plus de 40% alors que la moyenne nationale au niveau de la FFTRI n'est que de 25% ;

-il souligne par ailleurs le développement de la masse des athlètes avec un nombre de membres affiliés de plus de 450 pour l'année 2015, de sorte que l'on peut espérer plus de 500 membres affiliés pour l'année 2016 ;

-il souligne aussi le développement chez les jeunes avec notamment une équipe de six athlètes

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation du bilan financier 2015 par Bernard COSTA

Il précise, en premier lieu, qu'il y a deux présentations, l'une pour l'assemblée générale, et l'autre suivant les nouvelles règles établies pour les demandes de subventions et autres aides financières.

Sur les subventions, il précise que le nombre de licenciés a une incidence sur le montant d'aide accordé, mais que ce n'est pas l'unique critère pris en compte. Il précise par ailleurs que sans doute, si le nombre de licenciés augmente à plus de 500, alors on peut espérer une augmentation du montant des subventions.

Sur les dépenses, il précise que le salaire du cadre technique est remboursé à hauteur de 70% par les subventions MJS / CNDS.

Les primes sur résultat correspondent aux primes versées à Frédéric TETE pour les Championnats du Monde 2014 lorsqu'il courrait encore pour Tahiti – Eric ZORGNOTTI confirme que Frédéric TETE est l'unique athlète à avoir perçu des primes pour ses performances – il appelle Denis VARDON, Trésorier, qui lui précise que ce poste inclut également les récompenses, soit les médailles et trophées offertes sur l'ensemble des courses organisées par la FTTRI.

Les récompenses financières versées aux athlètes Elites sur la course OTU du 25 octobre 2015 sont incluses dans le coût des dépenses de la course OTU.

Pascale TESTEVIDE pose la question de connaître le détail des dépenses encourues pour l'organisation des courses. Bernard COSTA est incapable de répondre.

Jean-Michel MONOT prend la parole et précise que la comptabilité pour l'année 2015 a été établie par l'ancien Trésorier, Marc CHESTERKINE. Il précise aussi que lors de la réunion du Conseil Fédéral tenue le 19 février 2016, il est ressorti que les Jeux du Pacifique ont encouru une perte de 1.500.000 XPF et de même pour la course OTU a également entraîné une perte de 1.500.000 XPF.

Jean-Michel MONOT préconise un plan de paiement sur les quatre ans à venir afin de provisionner un quart de la perte à prévoir par an, pour ne pas devoir supporter la perte dans son ensemble au cours de l'année des Jeux du Pacifique.

Pour les Jeux du Pacifique, Bernard COSTA précise que dans le passé, pour les jeux précédents, par exemple, il y avait une aide du Territoire et une aide de l'Etat. En revanche, cette année, il n'y a eu qu'environ la moitié des aides perçues dans le passé – aussi l'aide des 632.000 XPF a été perçue en octobre 2015 et celle de 200.000 XPF n'a été perçue qu'en janvier 2016, alors que les dépenses ont été engagées bien avant. Il explique qu'il en est de même pour les subventions et aides annoncées pour l'organisation de la course OTU. Il relève aussi que le Ministère de la Jeunesse et des Sports s'était engagé à financer l'achat d'un système de chronométrage électronique pour l'ensemble des fédérations sportives, mais que, finalement, cet achat ne s'est pas fait et donc la FTTRI a dû financer elle-même la location de ce système car il faisait partie du cahier des charges de la course OTU.

Plusieurs athlètes présents posent alors la question de savoir si, à l'avenir, l'organisation de cette course OTU doit se renouveler à l'avenir. Bernard COSTA explique l'importance à plusieurs niveaux de continuer à accueillir cette course : pour faire de la publicité et de la promotion pour le sport, pour inciter les jeunes à se fixer des objectifs, pour vendre du rêve, etc.

Jean-Michel MONOT donne son avis – il est favorable à l'organisation d'une course internationale sur route à Tahiti pour faire notamment rêver les jeunes, avec l'organisation

autour de petites courses pour les jeunes locaux, des stands d'animation sur le site de la course, etc.

Il réagit aux observations faites par les représentants de clubs pour indiquer qu'une date limite sera fixée pour faire un point sur l'opportunité d'organiser ou pas la course OTU – il faudra, avant de confirmer cette organisation, obtenir l'engagement ferme des pouvoirs publics sur le financement ou du moins, l'aide financière, pour cette course – il précise aussi qu'il va falloir envisager une grosse opération de recherches de partenaires privés, non publics, et / ou de sponsors pour aider dans le financement de cette course.

Il y a une réticence de la part de certains représentants de clubs d'approuver les comptes.

Jean-Michel MONOT rappelle qu'il est nécessaire d'avoir des comptes approuvés pour pouvoir présenter les dossiers de demandes de subventions et d'aides financières pour lesquelles la date limite est fixée au 29 février 2016. Il souhaite faire nommer Florent POLI, commissaire aux comptes, membre affilié au club VSOP, pour réviser gratuitement les comptes à l'avenir.

Arnaud LABOUBE soulève le fait que les statuts de la FTTRI prévoient la désignation en assemblée générale d'un commissaire aux comptes et / ou de réviseurs aux comptes. Il souhaite voir nommer ces personnes ce soir.

Kari Lee ARMOUR-LAZZARI donne lecture de l'article 9 des statuts de la FTTRI – il est effectivement prévu la nomination en assemblée générale d'un commissaire aux comptes ou d'un ou de deux réviseurs aux comptes pour revoir les comptes et faire une présentation de ceux-ci au Conseil Fédéral, puis à l'assemblée générale.

Le bilan financier et les comptes pour l'année 2015 sont votés à l'unanimité.

3. Présentation par Jean-Michel MONOT, nouveau Président de la FTTRI, de la politique sportive pour la période triennale à venir

Il met l'accent sur le souhait et la volonté de développer le sport de triathlon notamment parmi les jeunes car le résultat du sondage fait en début de saison a révélé que l'âge moyen de l'athlète licencié à la FTTRI est de plus de 40 ans. Il y a donc une vraie volonté de changer cela.

Il parle de la création de nombreuses différentes commissions telles la commission arbitrage, la commission jeunes, la commission performance, la commission communication-sponsors, la communication sport de masse et la communication école de triathlon. Il précise que ces commissions sont ouvertes à tous et que le but est de prévoir des réunions mensuelles avec un travail et un fonctionnement interne à chacune.

Il parle également de la volonté et du souhait de prévoir de la formation en arbitrage, en entraînement, mais aussi, pour les athlètes, sur tous les sujets, la diététique, la charge d'entraînement, etc.

Il parle également de la volonté de travailler réellement sur la communication avec notamment le renouvellement du site internet par un triathlète, Julien PITOIS. Eric ZORGNOTTI fait un appel à candidats pour être administrateurs du site, car il faudrait trois ou quatre et Julien PITOIS qui propose de faire une petite formation sur Wordpress. Eric ZORGNOTTI fait aussi appel à tous pour les informations pour alimenter le site de sorte qu'il soit désormais vivant et dynamique.

Jean-Michel MONOT rappelle la volonté d'utiliser les athlètes du groupe performance pour servir de vitrine à la FTTRI pour attirer les jeunes qui les regarderont comme exemples à suivre.

Il rappelle aussi la volonté d'établir des relations stables de sponsoring et / ou de partenariats financiers avec de nouvelles entreprises tel la société EDT, par exemple.

Il rappelle la volonté désormais de faire suivre les athlètes de bon niveau, du groupe performance, qui ont quitté le Territoire pour leurs études ou autres. Il précise aussi qu'il y a une volonté de fixer des niveaux parmi les bons athlètes pour les tirer vers le haut et les inciter à graver les échelons.

Il parle de la volonté de créer un parcours triathlon avec la recherche d'une commune susceptible d'accueillir les trois parcours sur une distance limitée.

Il parle de la volonté de dynamiser le sport en renouvelant le calendrier avec cette année 21 courses organisées par les différents clubs et / ou la FTTRI. Le calendrier est distribué à tous.

Bernard COSTA rappelle la nécessité de se manifester pour les athlètes intéressés par les Championnats du Monde à Cozumel entre les 11 et 18 septembre 2015. Il demande donc aux Présidents de clubs d'en informer leurs adhérents car les inscriptions sont ouvertes depuis 15 jours et si le nombre d'intéressés est suffisant, il sera possible, le cas échéant d'organiser un déplacement de groupe comme on a pu faire dans le passé.

Eric ZORGNOTTI et Silvère LAMY évoquent le Challenge des clubs et la volonté à l'origine de créer ce challenge pour inciter les athlètes à venir sur les courses car il a été constaté qu'il y avait beaucoup plus de licenciés que d'athlètes présents sur les courses. Après, il y a une volonté, avec ce challenge, d'intégrer tout le monde, hommes-femmes, vieux-jeunes.

Florent POLI arrive. Il accepte d'être nommé réviseur des comptes. Marc JAILLOT accepte également et du coup, ces deux réviseurs aux comptes sont nommés à l'unanimité pour l'année 2016.

Les axes stratégiques sont approuvés à l'unanimité.

4. Présentation du budget 2016

Jean-Michel MONOT présente le budget 2016, les clubs n'ont pas de questions.

Les tarifs de la fédération sont présentés à l'ensemble de clubs en vue de revaloriser les montants :

Tarifs des cotisations 2016 :

Cotisation annuelle à 4000 F à partir de 14 ans.

Pénalité de retards individuels : 2000 F.

Pénalité de retards club : 15 000 F.

Suppression de la licence accueil

Licence dirigeant/arbitre : 500 F

Pass Journée : 500 F

Ecole de tri : 40 000 F annuels ; 38 000 F pour les espoirs et 36 000 F pour les enfants

Le budget 2016 est approuvé à l'unanimité.

Questions diverses :

Il est demandé aux clubs de proposer un représentant en remplacement de Laurence Costa démissionnaire. Yasmina Chenel est représentante pour Konatri.

La séance est close à 21h35

Pirae, le 22 février 2016

Le Secrétaire



M. ARAKINO

Le Président,



JM. MONOT